

# Programme de sauvegarde des oiseaux des zones humides agricoles

De mars à juillet : en Franche-Comté et notamment basse et moyenne vallée de l'Ognon, vallée du Durgeon, de la Seille et de la Vallière



© Courlis cendré par Claude Nardin

© Vanneau huppé par Sébastien Bailon



## Le courlis cendré et le vanneau huppé, 2 espèces en déclin en France et dans notre région

Le courlis cendré et le vanneau huppé sont des oiseaux emblématiques des milieux agricoles. En Franche-Comté, ils sont principalement visibles de fin février à fin août. Ces deux espèces affectionnent les vallées humides et nichent au sol. Le courlis préférera installer son nid dans les prairies de fauche ou les pâtures, quant au vanneau, les parcelles cultivées lui conviendront davantage.

Depuis plusieurs années, les populations de vanneaux huppés et de courlis cendrés diminuent fortement. Pour exemple, en Franche-Comté, nous comptons en 1996, 422 couples de courlis cendré contre seulement 48 en 2022 ! L'espèce est même déclarée comme disparue du Territoire de Belfort. Pour le vanneau huppé, le constat est également alarmant avec 1 110 couples identifiés en 1996 contre 90 en 2022...

Ces oiseaux rares nichent et se nourrissent dans les prairies et les cultures. Depuis 2011, la LPO a mis en place, en Franche-Comté, un "Plan Régional de Conservation" pour sauvegarder ces oiseaux des zones humides agricoles. Ce programme a pour objectif la surveillance et la protection, en lien avec les agriculteurs, des nichées de vanneaux et de courlis mais aussi d'autres espèces liées au même milieu, telles que le râle des genêts, le pipit farlouse et le tarier des prés, mais aussi la bécassine des marais et la marouette ponctuée.



## Comment les protéger ?

Les nids de vanneaux, présents essentiellement en labours dans notre région, sont localisés par piquetage d'une petite zone à contourner. Dans le cas du courlis et des autres espèces nichant dans les prairies de fauche, il est nécessaire de prendre en compte le calendrier des fenaisons et de mettre en place des retards de fauche avec l'exploitant, associés à une fauche centrifuge et si possible au maintien de bandes refuges et à une réduction de la vitesse de fauche. Chaque année, notre équipe LPO en Franche-Comté sensibilise plus de 80 agriculteurs à ce programme, et en moyenne, selon les conditions météorologiques et la localisation des sites de nidification des espèces, une douzaine d'entre eux participent directement à la conservation des nichées.

Cette année, la LPO BFC poursuit ce programme de sauvegarde des oiseaux des zones humides agricoles, notamment sur la basse et moyenne vallée de l'Ognon (70-39-25), la Vallée du Durgeon (70), de la Seille (39), de la Vallière (39) et partout où il sera nécessaire d'intervenir pour aider au succès de reproduction de ces espèces. Contactez-nous pour plus d'informations.



## Vous êtes habitant-e ou agriculteur-trice ? Vous pouvez agir !



Exemple de mesure de protection

Agriculteur-trice : Vous avez identifié la présence d'oiseaux sur vos parcelles ou souhaitez être accompagné-e dans la mise en place de mesures de protection en faveur de ces espèces ? Contactez-nous pour que nous puissions nous rencontrer et échanger avec vous sur ce sujet !

Habitant-e : Aidez-nous à identifier les zones de présence de ces deux espèces en nous partageant vos observations !

**Avis aux promeneurs : maintenez votre chien en laisse dans les secteurs sensibles, et notamment aux abords des prairies humides, de mars à fin juillet afin de protéger les oiseaux et leur potentielle nichée.**

## Bilan des actions menées en 2023, en Franche-Comté, par la LPO BFC

La LPO BFC remercie les agriculteurs engagés dans ce programme de conservation !

### VANNEAU HUPPÉ

- 25 nids localisés dont 8 ont nécessité une protection (agriculteurs avertis, contrat créé avec 1 exploitant)
  - Une dizaine de nichées arrivées à terme avec un minimum observé de 10 poussins

### COURLIS CENDRÉ

- 13 couples suivis, 6 ont nécessité une mesure de conservation, engagée avec 6 exploitants (fauche tardive au 1er juillet, fauche centrifuge, maintien de bandes refuges).
- Aucun jeune n'a été observé.

Plus d'informations et contacts : Mathilde AVIGNON

03 81 50 43 10 - 06 51 59 77 36 / stagiairebfc.oiseauxprairiaux@lpo.fr